

The background of the entire page is a vibrant green color. It features several large, stylized puzzle pieces in various shades of green, some with white outlines, scattered across the surface. A diagonal line divides the page from the bottom left towards the top right, separating the dark green upper section from the white lower section.

PROJET ASSOCIATIF

2021 - 2026





Notre raison d'être

S'inscrivant dans un monde en mutation permanente, bouleversé par des crises successives, les années 2021-2026 vont vraisemblablement durcir les tensions et les inégalités, peut-être même conduire dans la précarité des personnes jusque-là épargnées, et accentuer les fragilités. Plus que jamais, le besoin de politiques et d'acteurs qui reconnaissent ces vulnérabilités et œuvrent, en toute humanité, à en atténuer les conséquences, va s'imposer. Notre cohésion sociale est en jeu.

A l'occasion des 50 ans de l'APE2A en 2022, nous réaffirmons avec force notre engagement d'acteur social, humaniste et solidaire, au profit de tous les habitants du territoire fougerais.

Au sein d'un écosystème d'acteurs, nous accueillons et soutenons toute personne en situation de fragilité et d'isolement, quel que soit son âge, son genre, son origine, sa religion. Notre action consiste à l'accompagner pour un accès à ses droits fondamentaux : le logement, la santé, l'éducation, l'emploi, la culture.

Plus globalement notre raison d'être est de construire avec elle, le chemin du retour à l'autonomie et à l'estime de soi.



Quelques exemples concrets d'activités de l'APE2A



Accueillir en urgence dans une consultation thérapeutique un.e enfant, adolescent.e qui en fait la demande.



Mettre à l'abri et accompagner vers le logement toute personne à la rue, hébergée chez un tiers ou de manière précaire.



Mettre à l'abri une femme victime de violence et ses enfants, évaluer ses principaux besoins (avocat, association de soutien, santé, emploi, formation...) et l'accompagner vers les ressources du territoire.



Aider un adulte souffrant d'addiction ou un jeune en errance à accéder à un logement, à tenir son budget, à conduire ses démarches administratives, notamment numériques, à reprendre une formation ou trouver un emploi.



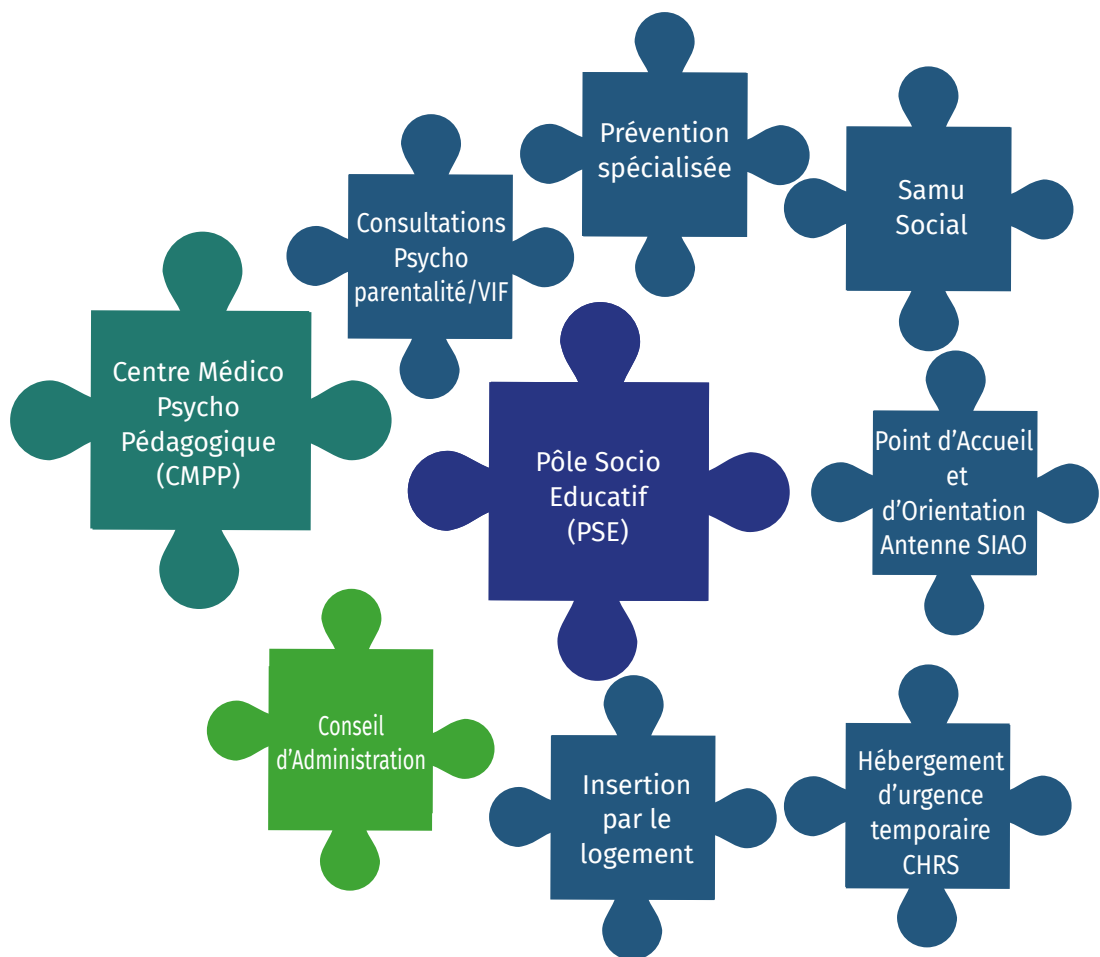
Aider un.e enfant, adolescent.e à renouer le lien avec l'école, les apprentissages scolaires, la formation.



Sensibiliser les enfants et adolescents à l'accès au sport, aux loisirs et à la culture.



Repérer les facteurs de lien social (culture, loisirs, éducation etc) du territoire et en faciliter l'accès aux personnes qui s'en sentent éloignées.



Le Conseil d'administration est composé de 16 administrateurs. Il rassemble des membres de droit comme la ville de Fougères et le Conseil départemental, des personnes morales représentant des partenaires du territoire ainsi que des personnes physiques. Son bureau comprend une présidente, un vice-président et une trésorière.

L'association emploie une trentaine de professionnels : soignants (médecin, psychologue, orthophoniste, psychomotricien) et travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale, assistant de service social), ainsi que des personnels des services supports (direction, responsable de service, comptable, aide-comptable, agent administratif, agent technique et agent d'entretien).

Enfin, une équipe d'une dizaine de bénévoles contribue activement aux activités de l'association en particulier à destination de la jeunesse.



Un territoire en transformation continue

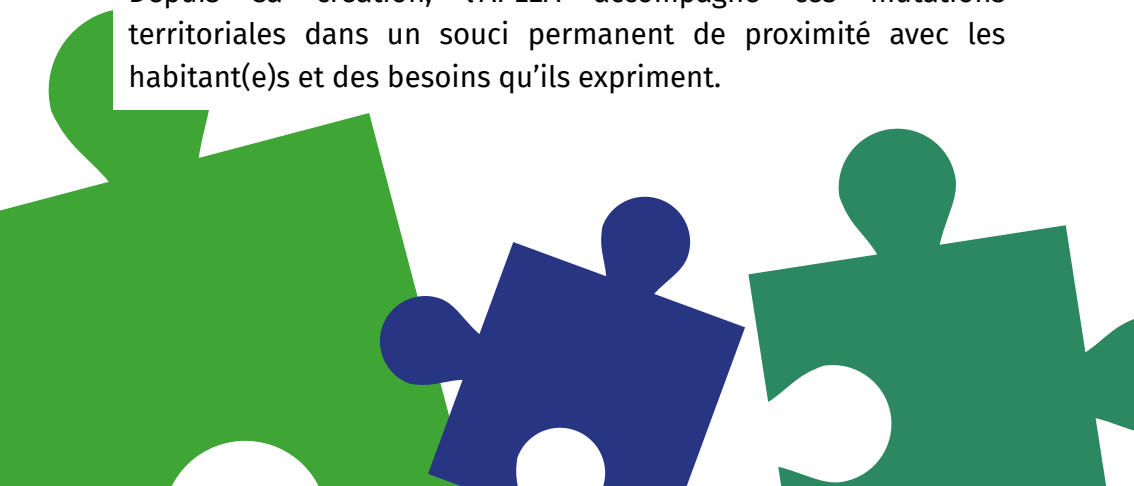
Héritier d'un passé agricole et industriel riche, le territoire fougèrais a su se diversifier et compte aujourd'hui de nombreuses entreprises et services. Ce tissu économique varié, allié à une pluralité de l'offre associative, sportive, culturelle et de services publics lui permet d'accompagner les mutations sociétales et environnementales en gardant une connexion permanente avec ses habitants.

Les hauts lieux de l'histoire de Fougères comme les Ateliers ont été transformés pour accueillir activités culturelles et associations. S'appuyer sur la fierté du passé pour construire le terrain de jeu des innovations de demain est une ambition portée par l'ensemble des partenaires.

Dans un contexte de tension économique et environnementale, cette diversité et la réactivité du réseau d'acteurs permettent une résistance accrue aux crises et une capacité de rebond face à l'adversité.

De nombreux bouleversements ont également lieu au niveau des bassins de vie, au gré des mobilités des populations. Ainsi plusieurs communes se développent comme Saint Aubin du Cormier ou Saint Brice en Coglès. Un environnement naturel préservé et un patrimoine historique de qualité constituent aujourd'hui un atout majeur pour renforcer l'attractivité de ce territoire.

Depuis sa création, l'APE2A accompagne ces mutations territoriales dans un souci permanent de proximité avec les habitant(e)s et des besoins qu'ils expriment.



Les valeurs qui nous guident



Notre premier principe d'action est **l'humanité**

Cela signifie que nous accueillons les personnes dans un profond respect de ce qu'elles sont et de leur dignité, dans une écoute subtile et une forte proximité avec leurs besoins.

Cela signifie aussi que nous agissons pour un monde plus humain et solidaire, respectueux avant tout des êtres et ressources vivantes qui le composent.



Notre deuxième principe d'action est **l'engagement**

Nous agissons tous par conviction. Malgré les difficultés et les obstacles, cette conviction est que nous sommes en capacité de générer du progrès, des améliorations, des transformations positives. Les corollaires de ce principe sont l'agilité, la créativité, la curiosité, apprendre de ses échecs et rebondir avec tolérance et persévérance. Être engagé, c'est aussi agir avec rigueur et professionnalisme, dans une quête constante de qualité pour les personnes que nous accompagnons.



Notre troisième principe d'action est **le partage**

En tant qu'individu ou en tant qu'organisation, nous n'avons jamais seul.e.s la science infuse. Nous sommes toujours plus efficaces et pertinent.e.s quand il y a partage de connaissances, d'expériences, de savoir. Le corollaire de ce principe est la confiance, la co-construction, la participation. La confiance que nous avons dans l'autre et que nous attendons en retour. La contribution de chacun à ce qui le concerne et la coopération entre nous, avec les personnes accompagnées et avec nos partenaires du territoire.



Les axes prioritaires de notre projet 2021-2026

Axe 1 : Être au plus près des besoins des personnes et du territoire pour constituer une force de proposition, d'innovation et d'évaluation

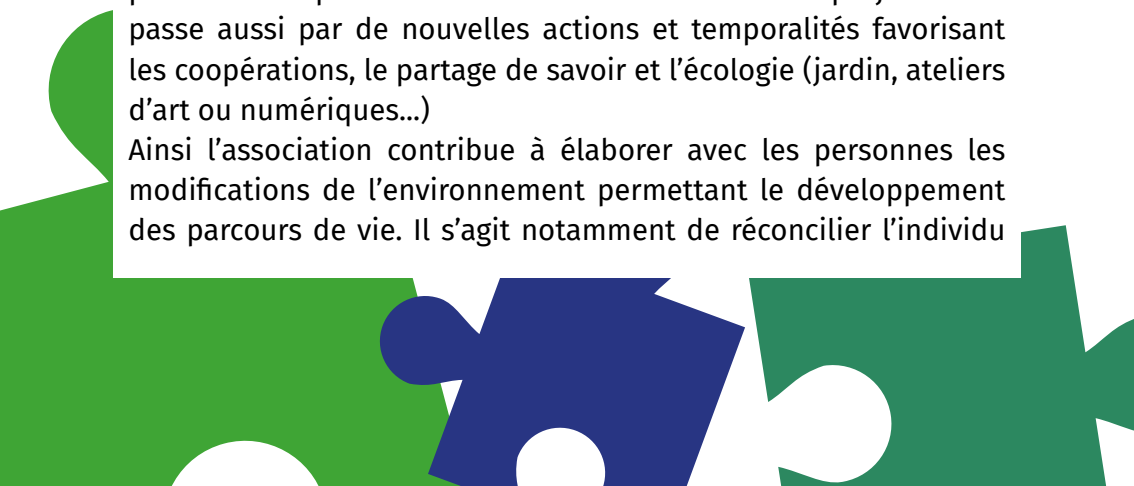
Dans le contexte d'incertitude et de transformations, parfois rudes, qui est le nôtre, il nous incombe d'être en capacité d'analyser, de diagnostiquer, d'élaborer des propositions d'actions auprès de nos partenaires institutionnels, opérationnels et financeurs et de les évaluer. Être sur le terrain, en forte proximité avec les personnes et leur situation est une force qui doit nous permettre d'inspirer les politiques publiques autant que de les conduire.

Cela implique d'être dans une posture d'observation et de curiosité des changements qui s'opèrent dans la société et au sein des acteurs en présence, sans a priori, en valorisant nos compétences, nos ressources écologiques et environnementales. Cela nécessite de renforcer nos moyens d'accueil pour les personnes qui en formulent le besoin notamment le soir et le weekend, et de placer le principe de "l'aller-vers" (proximité, régularité) au cœur de nos métiers.

Axe 2 : Réussir à développer le pouvoir d'agir et la contribution de la personne accompagnée

L'institution surplombant la personne et sachant, pour elle, ce dont elle a besoin, n'a plus de raison d'être. Le soin, comme la relation d'aide éducative, doivent avoir pour finalité de recréer des échanges égalitaires et des temps capacitaires. Développer les capacités d'agir des personnes suppose de respecter et promouvoir leurs droits, leurs relations sociales, et surtout de penser et raisonner en tenant compte de leurs désirs et potentialités pour co-construire avec elles leurs projets. Cela passe aussi par de nouvelles actions et temporalités favorisant les coopérations, le partage de savoir et l'écologie (jardin, ateliers d'art ou numériques...)

Ainsi l'association contribue à élaborer avec les personnes les modifications de l'environnement permettant le développement des parcours de vie. Il s'agit notamment de réconcilier l'individu



avec l'institution afin qu'il puisse à son tour décider de contribuer aux actions associatives, restaurer sa responsabilité et sa citoyenneté, ainsi que les liens potentiellement abîmés avec son environnement au sens large.

Axe 3 : Au-delà de l'orientation, co-imaginer et co-réaliser des solutions et des parcours avec les acteurs du territoire

Pour le chercheur en sciences sociales Roland Janvier, la notion de territoire est désormais incontournable : "la matrice intellectuelle qui consistait à penser l'institution en elle-même, comme une entité autosuffisante, reste aujourd'hui encore très prégnante. Or il est convenu que l'institution n'existe qu'inscrite dans un "quelque part". Elle s'établit sur un lieu où vivent, agissent et interagissent des hommes et des femmes"¹.

Sortir de l'entre-soi, c'est croiser les points de vue, les propositions, les ressources et les forces et ainsi bâtir des solutions plus fluides et plus pertinentes, plus accompagnantes et aidantes, tout simplement.

Au-delà de son rôle d'orienteur, l'association identifie les forces vives du territoire, se relie à de nouveaux acteurs, impulse avec eux et les partenaires financeurs, des projets innovants au bénéfice des habitants du territoire.

Axe 4 : Mieux travailler ensemble, au sein de l'association, en valorisant et développant au mieux nos compétences avec bienveillance, dans un commun solidaire et apprenant

L'intelligence de l'univers de travail de chaque professionnel réside dans la claire conscience de l'ensemble qui l'entoure. Chacun de nous est ainsi invité à décrire au mieux ses fondements, ses principes, ses valeurs, ses capacités et son organisation auprès de l'ensemble de ses collègues.

Cet éclaircissement effectué, l'organisation va chercher, en cohérence avec ses principes et ses valeurs, dans un constant travail sur elle-même, à renforcer les compétences, les interactions et les méthodes au bénéfice des projets et de tous ses membres. Un enjeu essentiel, alors que l'environnement et les conditions de l'action ont tendance à se durcir.

L'association peut ainsi évoluer vers une institution apprenante, source d'élaborations et de réflexions partagées sur ses propres fonctionnements. Elle peut ainsi s'ajuster aux besoins et aspirations de ses parties-prenantes.

¹JANVIER, Roland. La fonction de direction en institution sociale et médico-sociale Paris : L'Harmattan, 2012, (Travail du social) p35

Notre feuille de route 2021-2026

A court terme

- 1/1 : Développement d'une réponse associative réactive et de proximité
- 1/2 : Intervention de prévention des risques d'addictions dans les établissements scolaires (collège, lycées)
- 2/1 : Développement du pouvoir d'agir du jeune patient
- 3/1 : Coopérations visant à la prévention des risques d'exclusion de la jeunesse
- 4/1 : Transformation de l'organisation de la gouvernance associative
- 4/2 : Promotion de la culture associative
- 4/3 : Développement de la transversalité entre les pôles associatifs

A moyen terme

- 1/3 : Création d'une équipe mobile médico-psycho-sociale
- 2/2 : Création d'un atelier numérique "geek"
- 2/3 : Création d'un groupe de parole et d'information sur le droit des étrangers
- 3/2 : Développement de l'accès au droit à la culture et aux loisirs

A long terme

- 2/4 : Opération de sensibilisation sur les violences intra-familiales
- 3/3 : Création d'un accueil de jour
- 1/4 : Etudes des évolutions de la jeunesse du territoire
- 4/4 : Valorisation de la compétence clinique interne à l'association

Un projet associatif 2021-2026 co-construit dans une démarche exigeante et porteuse

Tous les salariés, les administrateurs, des partenaires, bénévoles et personnes accompagnées par l'APE2A ont été invités à imaginer ensemble le projet associatif 2021-2026 lors de sept ateliers, entre septembre 2020 et avril 2021. Une démarche volontaire, nourrie des méthodes de l'intelligence collective et du design thinking. En a émergé une forte dynamique constructive et conviviale : d'une quinzaine de participants par atelier, nous avons réuni au total 40 contributeurs différents à la réflexion collective !

L'ambition des participants était forte :

“Dessiner la colonne vertébrale de l'association”,

“Donner envie d'agir et savoir pourquoi”,

“Élaborer un outil fédérateur qui apporte du sens commun”,

“Bâtir un document de référence pour tous”.

La démarche et le projet ont ainsi à la fois réaffirmé le caractère associatif, collectif, à but non lucratif de l'APE2A et ses ambitions d'utilité et de performance sociale.



Feuille de route du projet associatif 2021-2026

AXES STRATEGIQUES	2021				2022				2023				2024				2025				2026			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Axe stratégique 1 Etre au plus près des besoins des personnes et du territoire pour constituer une force de proposition, d'innovation et d'évaluation	1/1 : Développement d'une réponse associative réactive et de proximité																							
	1/2 : Intervention de prévention des risques d'addictions dans les établissements scolaires (collèges, lycées)																							
Axe stratégique 2 Développer le pouvoir d'agir et la contribution de la personne accompagnée	2/1 : Développement du pouvoir d'agir du jeune patient																							
	2/2 : Création d'un atelier numérique «geek»																							
	2/3 : Création d'un groupe de parole et d'information sur les violences intra-familiales																							
	2/4 : Opération de sensibilisation sur les violences intra-familiales																							
Axe stratégique 3 Au delà de l'orientation, co-imaginer et co-réaliser des solutions et des parcours avec les acteurs du territoire	3/1 : Coopérations visant à la prévention des risques d'exclusion de la jeunesse																							
	3/2 : Développement de l'accès au droit à la culture et aux loisirs																							
Axe stratégique 4 Mieux travailler entre nous en valorisant et développant au mieux nos compétences en bienveillance, dans un commun solidaire et apprenant	4/1 : Transformation de l'organisation de la gouvernance associative																							
	4/2 : Promotion de la culture associative																							
	4/3 : Développement de la transversalité entre les pôles associatifs																							
	4/4 : Valorisation de la compétence clinique interne à l'association																							



Association pour la Promotion de l'Enfance,
de l'Adolescence et de l'Adulte

Centre Médico Psycho Pédagogique
Tél. 02 99 99 36 47

Pôle Socio Educatif
Tél. 02 99 99 18 66

88, rue de la Forêt
35300 FOUGÈRES
www.ape2a.fr